

COMMUNE D'HENIN-BEAUMONT

DOSSIER DE MARIAGE

Nom des futurs époux :

Et

Date de cérémonie souhaitée :

Cadre réservé à l'administration :

Date de cérémonie prévue : A



Henin-Beaumont

Service Etat Civil
Hôtel de Ville
1, place Jean JAURES
62110 HENIN-BEAUMONT
Tel : 03.21.74.87.00.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE MARIAGE

Lieu de célébration

Commune du domicile ou de résidence de l'un(e) des futur(e)s époux(ses)

Commune du domicile ou de résidence de l'un des parents

Âge légal

18 ans révolus

Jour de la célébration

Possible tous les jours de la semaine sauf dimanches et jours fériés.

Délai pour déposer le dossier

Le dossier doit être déposé au minimum 1 mois avant la date prévue du mariage, au plus tôt 1 an jour pour jour avant la date prévue.

Le dépôt se fait EXCLUSIVEMENT sur RDV, en présence OBLIGATOIREMENT des 2 futurs époux.

Entretien préalable

Les futurs époux seront reçus une dizaine de jours avant la cérémonie, rdv obligatoire, en présence des 2 futurs époux afin de vérifier le dossier et de fixer les modalités pratiques de la cérémonie.

Une charte de bonne conduite sera signée, attestant de la bonne prise en compte des règles à respecter afin de garantir le bon déroulement de la cérémonie.

Choix des témoins

Ils doivent avoir 18 ans révolus au jour de la cérémonie.

Le mariage est célébré en présence de 2 témoins minimum, 4 maximum. Chaque témoin doit remplir et signer la déclaration jointe et fournir la copie d'une pièce d'identité.

Liste des pièces à fournir pour chacun(es) des futur(e)s époux(ses)

(tout dossier incomplet sera refusé)

Une copie intégrale de l'acte de naissance

- Pour les français nés en France : daté de moins de 3 mois (acte à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- Pour les français nés à l'étranger : daté de moins de 6 mois (à demander au service central de l'état civil)
- Pour les étrangers : daté de moins de 6 mois (s'adresser au Consulat ou à l'Ambassade du pays d'origine. L'acte doit être écrit obligatoirement dans la langue d'origine et traduit en français par un traducteur agréé).

Un justificatif d'identité avec photo

- Pour les français : carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport
- Pour les étrangers : passeport ou titre de séjour

L'un des futurs conjoint est de nationalité étrangère, il doit également fournir :

- Un certificat de célibat daté de moins de 3 mois
- Un certificat de coutume daté de moins de 6 mois
- ATTENTION : tous les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur agréé, certains devront être légalisés ou apostillés.

Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au nom de chaque futur(e) époux(se)

- Acceptés : bail, loyer, électricité, eau, gaz, téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, assurance logement, attestation employeur ou pôle emploi, fiche de paie. ATTENTION : les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.

- Un des deux futur(e)s conjoint(e)s ou un de leurs parents doit résider dans la commune. Si c'est la résidence principale d'un des parents de l'un(e) des futur(e)s conjoint(es) fournir la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité du parent + justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à son nom.

□ **Pièces supplémentaires à fournir, selon les cas :**

- Veuf ou veuve : acte de décès du précédent conjoint, ou copie ou extrait d'acte de naissance portant mention du décès
- Contrat de mariage : certificat délivré par le notaire
- Enfant(s) né(s) avant le mariage : fournir le livret de famille
- Militaires de carrières : dans certains cas, autorisation du chef de corps, obligatoire si mariage avec un(e) étranger(e)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(A LA) PREMIER(E) FUTUR(E) EPOUX(SE)

ATTENTION : L'acte de mariage mentionnera les futur(e)s époux(es) dans l'ordre repris dans la constitution du dossier

Nom : Prénoms :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Célibataire

Pacsé(e) àdepuis le/...../.....

Veuf(ve) dedepuis le/...../.....

Divorcé(e) dedepuis le/...../.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Nom et prénom du père :

Profession du père :

ou décédé le

...../...../.....

Adresse du père:

Nom (de jeune fille) et prénom de la mère :

Profession de la mère :

ou décédée le

...../...../.....

Adresse de la mère:

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende le fait d'établir ou de faire usage d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts. Les faits sont aggravés lorsque l'infraction est commise au vue de le porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Je soussigné(e)

né(e) le à

atteste sur l'honneur avoir mon domicile - ma résidence (barrer la mention inutile) sis.....

.....

depuis le

Fait à

Signature

Le

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(A LA) DEUXIEME FUTUR(E) EPOUX(SE)

ATTENTION : L'acte de mariage mentionnera les futur(e)s époux(es) dans l'ordre repris dans la constitution du dossier

Nom : Prénoms :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Célibataire

Pacsé(e) àdepuis le/...../.....

Veuf(ve) dedepuis le/...../.....

Divorcé(e) dedepuis le/...../.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Nom et prénom du père :

Profession du père :

ou décédé le

...../...../.....

Adresse du père:

Nom (de jeune fille) et prénom de la mère :

Profession de la mère :

ou décédée le

...../...../.....

Adresse de la mère:

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende le fait d'établir ou de faire usage d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts. Les faits sont aggravés lorsque l'infraction est commise au vue de le porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Je soussigné(e)

né(e) le à

atteste sur l'honneur avoir mon domicile - ma résidence (barrer la mention inutile) sis.....

.....

depuis le

Fait à

Signature

Le

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTUR(E)S EPOUX(SES)

Futur domicile conjugal :

.....
.....

Enfants en commun : oui non

Si oui, nom-prénoms des enfants (copie du livret de famille à fournir) :

.....

Contrat de mariage : s'il existe un contrat de mariage, remplissez ci-dessous :

Contrat de mariage signé le Chez Maître

Notaire à

Cérémonie religieuse : oui non

Remise d'alliances en mairie : oui non

Parution des noms dans le magazine municipal : oui non

Parution de la photo dans le magazine municipal : oui non

Parution de la photo sur la page Facebook : oui non

Souhait de célébration par un élu en particulier : oui : nom de l'élu :

non

Témoins :

1^{er} témoin : Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

2^{ème} témoin : Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

3^{ème} témoin : Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

4^{ème} témoin : Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

DECLARATION DES TEMOINS

(art. 92 de l'IGREC, art. 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e)

(pour les personnes mariées indiquer le nom de naissance suivi du nom d'usage et tous les prénoms),

Né(e) le à

Déclare être domicilié(e)

.....(adresse complète)

Et exercer la profession de

Fait à

Signature

Le

(joindre OBLIGATOIREMENT la copie d'une pièce d'identité)

DECLARATION DES TEMOINS

(art. 92 de l'IGREC, art. 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e)

(pour les personnes mariées indiquer le nom de naissance suivi du nom d'usage et tous les prénoms),

Né(e) le à

Déclare être domicilié(e)

.....(adresse complète)

Et exercer la profession de

Fait à

Signature

Le

(joindre OBLIGATOIREMENT la copie d'une pièce d'identité)

DECLARATION DES TEMOINS

(art. 92 de l'IGREC, art. 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e)
(pour les personnes mariées indiquer le nom de naissance suivi du nom d'usage et tous les prénoms),

Né(e) le à

Déclare être domicilié(e)
.....(adresse complète)

Et exercer la profession de

Fait à Signature

Le

(joindre OBLIGATOIREMENT la copie d'une pièce d'identité)

DECLARATION DES TEMOINS

(art. 92 de l'IGREC, art. 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e)
(pour les personnes mariées indiquer le nom de naissance suivi du nom d'usage et tous les prénoms),

Né(e) le à

Déclare être domicilié(e)
.....(adresse complète)

Et exercer la profession de

Fait à Signature

Le

(joindre OBLIGATOIREMENT la copie d'une pièce d'identité)